

# APPEL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FNEC FP-FO 65

Réunis ce mercredi 13 décembre, nous adhérents enseignants 1<sup>er</sup> et second degrés, AESH, avons pris connaissance de l'appel issu de la conférence de délégués réunie à l'initiative de la FNEC FP-FO du 17 novembre sur les désastres de l'inclusion systématique.

Partout en France des milliers d'élèves en situation de handicap sont en attente de l'application de la notification MDA (Maison départementale de l'autonomie, ex-MDPH): accueil dans un établissement spécialisé, accompagnement AESH... Ils seraient une centaine dans les Hautes-Pyrénées. Ces élèves sont scolarisés en milieu ordinaire voire déscolarisés. Ces situations génèrent de la souffrance pour eux-mêmes et leurs familles, pour les autres élèves et pour les personnels des établissements scolaires.

Nous avons tous été confrontés ou le sommes aujourd'hui à ces situations d'inclusion désastreuses et maltraitantes. La réalité du terrain dans le département et partout en France est inquiétante.

Nous constatons que le gouvernement avec son acte 2 de l'école inclusive refuse de donner plus de soins ou de moyens humains pour ces élèves, cherche à faire encore plus d'économies sur le dos des enfants, des personnels et des parents d'élèves en mutualisant encore davantage les AESH puis en les fusionnant avec les AED. La création des PAS permettrait à l'Éducation Nationale d'avoir la main sur les notifications MDA, en poursuivant la destruction de l'enseignement spécialisé. C'est révoltant !

Nous refusons la culpabilisation que l'administration nous fait porter face à ces situations, nous voulons reprendre notre mission d'enseignants ! Ça suffit !

C'est pour cela que nous soutenons l'initiative de la FNEC FP-FO d'appeler à la grève et à la manifestation à Paris le 25 janvier pour revendiquer :

- La défense de l'enseignement spécialisé et adapté ;
- Le maintien et la création des places dans les établissements sociaux et médico-sociaux à hauteur des besoins ;
- un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH ;
- le retrait de l'acte 2 de l'École inclusive et de l'article 53 du projet de loi de finances créant les PAS ;

Nous appelons nos collègues à se réunir, à établir le constat de l'inclusion dans leur école, dans leur établissement, à prendre position en faveur de cette initiative et à le faire connaître aux organisations syndicales du département. Nous appelons à s'inscrire à la montée à Paris ou à soutenir financièrement celle-ci.

Appel adopté à l'unanimité des présents.